



BERLING

Bulletin municipal n°34

2022





Rédaction et mise en page : Ernest HAMM et Aurélie LONGFORT
avec la contribution de Michel GEORGES ainsi que de notre
correspondant de presse local.

*Le bulletin est limité en version papier. Profitons de nos progrès
techniques et préservons notre planète.*

SOMMAIRE

Municipalité – Mairie – Commissions communales – Employés	4-5
Le Mot du Maire	6-7
Etat civil – Les nouveaux arrivants	8-9
Pyramide des Ages – Anniversaires	10-13
I) La vie de la commune : rétrospective	14-23
Réunions – Visite en mairie	14
Récolte de dons pour l’Ukraine—La fête des aînés	15
Participation citoyenne—Remerciements aux habitants	16
Les élections présidentielles et législatives—Brioche du 14 juillet	17
Journée citoyenneté, nettoyage du village	18-19
Une rose, un espoir—Le temps des brioches	20
La Kirb	21
Halloween— Visite du Père Noël	22-23
II) Les forces vives de la commune	24-36
Les écho’liers	24-25
Le Foyer Sport Culture	26
Les Bricochoux	27
Le club de pétanque—Les arboriculteurs	28
La fabrication du cidre	29
Paroisse Protestante—Remerciement au conseil presbytéral—L’école du dimanche	30-31
Paroisse Catholique— Fêtes de quartier	32-33
Le périscolaire de Vesheim et tarifs	34
Les pompiers de Phalsbourg—Médaille d’honneur	35
Le Club Vosgien	36
III) Actions et projets	37-49
Entretien et travaux par l’équipe municipale	37-38
Projets réalisés	39-45
Projets en cours	46-47
Projets futurs	47
Budget 2022 prévisions– réalisations	48-49
IV) Renseignements utiles	50-67
Rappels pour « Bien vivre à Berling » : Bruits de voisinage – Déjections canines	50
Le brûlage à l’air libre des déchets verts : c’est interdit	51
Zone montagne—lieu de rassemblement—décharge municipale—Bois bourgeois	52
Recensement de la population 2023— Rappel pour les jeunes de 16 ans : Journée défense citoyenneté	53
Bac de tri—Posture Vigipirate	54
Autres informations : Trésorerie—Urbanisme—Point numérique et justice	55
Informations de la Communauté de Communes—Maison des aidants—Maison des services	56-58
Pole déchets	59
Demande de carte d’identité ou passeport	60
Service d’accompagnement à la rénovation énergétique —Maison de l’Emploi	61
Liste des délibérations du Conseil Municipal 2022	62-63
Les entrepreneurs de Berling – Service local : La Poste	64-65
Tarifs de location de la salle d’activités	66
Numéros utiles	67

Municipalité

Maire : Ernest HAMM 06.03.75.49.40

Premier Adjoint : Frédéric RICHERT 06.20.64.26.94

Deuxième Adjoint : Franck LOUTRE 06.99.75.57.50

Troisième Adjoint : Grégory MOTSCH 06.72.56.36.34

Délégations :

Premier Adjoint : Budget, Finances, Voirie, Travaux communaux (de grandes ampleurs).
Urbanisme, Aménagement des terrains. Examen des projets de Travaux et leur suivi.

Deuxième Adjoint : En l'absence du premier adjoint ; Budget, Finances, Voirie, Travaux communaux (Petits travaux).

Animation culturelle, Fleurissement du village, Espaces verts. Examen des projets de Travaux et leur suivi.

Troisième Adjoint : Salle d'activités, Secteur associatif, Cimetière, Bassin de rétention du lotissement, Secondier le deuxième adjoint pour le fleurissement et les espaces

Conseillers Municipaux :

Pierre ELLMANN, Martine GEORGES, Michel GEORGES, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Participation citoyenne - Citoyens référents :

Julien SCHAEFFER 06.85.45.30.79 et Thierry BURR 06.74.59.87.62

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Lundi de 16 h à 17 h 30

Jeudi de 9 h à 11 h et de 17 h à 18 h 30

Secrétaire de mairie : Aurélie LONGFORT

2 place de l'Eglise 57370 BERLING

03 87 08 02 34 / 06.49.80.28.54

Email : mairie@berling.fr

Site internet : www.communedeberling.fr



Commissions Communales

Délégués à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Délégué Titulaire : Ernest HAMM

Délégué Suppléant : Frédéric RICHERT

Délégués au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Délégués Titulaires : Ernest HAMM, Michel GEORGES

Délégué Suppléant : Grégory MOTSCH

Représentants AFUA : Ernest HAMM, Michel GEORGES

Délégué AGEDI : Yannick MARTIN

Délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Fanny HAESSIG

Correspondant CCSR (Sécurité routière) et protection incendie : Jordan MAHDADI

Correspondant intempérie ERDF : Jordan MAHDADI

Correspondant Défense : Fanny HAESSIG

Commission de contrôle de la liste électorale : Michel GEORGES

Commission d'appels d'offres (travaux montant sup. à 5 225 000€) :

Président : Ernest HAMM

Membres Titulaires : Pierre ELLMANN, Michel GEORGES

Membres Suppléants : Franck LOUTRE, Gregory MOTSCH, Frédéric RICHERT

Commission au Conseil d'école : Grégory MOTSCH

Commission Sociale : Martine GEORGES, Michel GEORGES, Fanny HAESSIG, Yannick MARTIN

Commission Technique - entretien : Grégory MOTSCH (Responsable), Pierre ELLMANN, Franck LOUTRE, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Commission Travaux – marchés publics (hors appel d'offres) : Frédéric RICHERT (Responsable), Michel GEORGES, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Commission révision de la carte communale : Michel GEORGES, Frédéric RICHERT

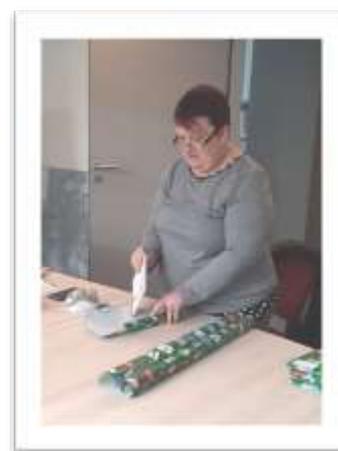
Merci à nos employés avec leurs travaux complémentaires



Aurélien LONGFORT
Secrétaire de mairie



Pascal ENGELMANN
Gestionnaire informatique



Sandra MOTSCH
Agent d'entretien des locaux



Le Mot du Maire

Chères Berlingeoises et Berlingeois, Berlingere,

Les guerres n'ont malheureusement pas encore pris fin entre les êtres humains sur notre belle terre. Les conflits, les révolutions en Afghanistan, Iran, Birmanie au Kosovo, Congo, Pérou, Salvador ... font encore des ravages.



La plus importante, comme il y a quatre-vingt, cent ans et plus, est appelée aujourd'hui « Opération militaire spéciale en Ukraine » par l'agresseur Russe. Cette opération militaire, lancée fin février pour conquérir des territoires et s'incruster, a lieu près de chez nous aux portes de l'Europe.

La Russie, Etat fédéral le plus vaste sur terre, est située de 20% de sa superficie sur notre continent.

Il est très triste que encore aujourd'hui des milliers de personnes doivent durement souffrir et mourir de ces attaques intentionnelles, de ces frappes sans relâches pour tuer et détruire. Moscou voit là aussi une opportunité d'affaiblir l'Occident, l'Europe.

Nous devons compter sur tous les pays démocratiques et surtout sur notre Communauté européenne pour travailler ensemble afin d'arrêter ces massacres et avec l'aide de l'ONU respecter l'adoption de la « Déclaration universelle des Droits de l'Homme » du 10 décembre 1948.

Comme tous les ans n'oublions pas les autres victimes et surtout celles suite aux violences conjugales. Malheureusement les plus grandes bêtises de l'être humain sont toujours et encore les mêmes « la conquête, le pouvoir et l'argent »

Nous avons encore à subir les effets du virus COVID 19. Nos scientifiques n'ont toujours pas trouver le remède pour l'anéantir définitivement. Continuons à respecter les mesures AntiCovid. Nous avons toujours un des meilleurs système de santé.

Notre planète tourne, bouge, change, se réchauffe depuis son existence. Mais avec nos développements technologiques et économiques du siècle dernier nous l'avons chauffée trop vite et trop brusquement. Nos inventions plus ou moins polluantes lui ont fait subir un dérèglement climatique.

Nous sommes avertis depuis quelques années mais maintenant nous devons tous faire des efforts pour la préserver et la sauver.

A nous, d'éviter les pollutions, de protéger les êtres et végétaux y vivants aujourd'hui, humains compris.

Nous suivons les objectifs de la COP 15, conférence de l'ONU sur le climat du 19 décembre à MONTRÉAL, l'adoption d'un accord signé; Enrayer la destruction de la biodiversité par les activités humaines et un pacte de paix avec la nature.

Allons dans le sens du ZAN, Zéro Artificialisation Nette, dans les limites, proposé par le gouvernement.

Nous devons faire confiance à la démocratie de l'Union Européenne, de notre gouvernement, de notre Assemblée Nationale, de nos élus.



Ses valeurs fondamentales comprennent le respect de la Constitution et de la primauté du droit, le respect de l'autorité légitime.

Cette année, avec les records de chaleur et de sécheresse, suite à la crise sanitaire et surtout à cet affreux conflit ukrainien, nous avons droit à une crise énergétique et économique.



Nous comptons et faisons confiance à notre Président de la république Emmanuel MACRON, réélu en avril avec une majorité relative à l'Assemblée nationale et à notre Député Fabien DI FILIPPO largement réélu. Encore félicitations à eux.

Avec les élus nous pourrons gagner les batailles dans le déterminisme. Tous bâtisseurs, ensemble nous pourrons réussir.

L'année était aussi marquée par le foot, un art avec ses artistes pour rassembler les gens. Ce sont aussi des événements pour partager des moments de joie dans la fraternité.

Nous sommes tous des artistes et des acteurs mais à condition de respecter, dans tous les domaines, son prochain comme soi-même.

Les gros travaux de notre projet de création de l'aire de stationnement et de rencontre avec un potager et verger botanique pédagogique sont terminés. Ce fut un long programme, avec un grand suivi en compagnie des différentes entreprises pour limiter les dépenses.

Après plusieurs études, quelques modifications ont été réalisées pour rendre cet espace le plus utile et pratique possible, au moindre coût et pour un minimum d'entretien à venir.

Le Conseil Municipal terminera les travaux de finition et les plantations en collaboration avec les arboriculteurs et les écoliers. S'en suivra l'inauguration.

Nous ne sommes pas spécialement impacté par la crise énergétique dans notre commune.

Suite à la mise en place des nouveaux luminaires à LED de 50 et 37w par ampoule, avec abaissement de puissance au bout de quelques heures, nous estimons encore inutile de couper l'éclairage public en pleine nuit. Nous avons aussi souscrit une convention avec MATEC Moselle Agence TECHnique pour avoir un tarif de groupe de notre fournisseur d'électricité EDF.

Dans les trois projets à venir : •Sécurisation Mairie, École et aménagement de sécurité entrée du village •Création d'un abri pour notre pompe à incendie •Réalisation de l'enrobé de la rue du Beau Soleil, les demandes de subvention sont en cours.

Encore merci beaucoup, à vous administrés est administrées, pour votre aide précieuse à la journée de citoyenneté et félicitations à vous qui entretenez et embellissez vos devantures, vos espaces et ceux de la commune.

Merci au Foyer Sport et Culture qui a pu à nouveau organiser ses traditionnelles fêtes du lundi de Pentecôte, du 14 juillet et le vin chaud du brûle sapins de Noël.

Bienvenue à la nouvelle association Les Bricochoux, qui s'est créé au début de l'été. Elle a tout de suite pris en main l'organisation du vide grenier. Bonne continuation à elle.

Encore merci aux élus sur qui nous pouvons compter, au personnel qui est toujours disponible et à notre secrétaire qui sait m'épauler et nous aider dans la majorité des domaines et que je peux seconder dans les différentes matières.

Bienvenue à nos nouveaux villageoises et villageois. Nous sommes contents de les accueillir.

À eux comme à vous tous, je souhaite une bonne année avec une bonne santé et les meilleurs vœux ici à BERLING où nous travaillons tous ensemble pour y bien vivre dans le respect de tous.

VIVRE ça n'est pas ATTENDRE
QUE L'ORAGE PASSE
c'est apprendre à
DANSER SOUS LA PLUIE.

Gandhi



Emet KARO

Fraternité
Rencontre
Amour
Pardon
Partage
Égalité
Respect

Naissances

Bienvenue à



← Laël JUNG
fils de Joffrey JUNG et Jessica SEGUIN



Margaux REICHHELD, →
fille de Jean-Philippe et Audrey REICHHELD



← Giulia SAFRAOUI,
Fille de Julien SAFRAOUI et Mégane KIEFER

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Jean Georges MUNSCH domicilié 46 rue Principale, le 7 juin
Jeanne MERTZ née LECKLER domiciliée à l'EHPAD de Drulingen, 25 juin
Bruno WOLEK domicilié 21 rue Principale, le 5 septembre
René KLEIN domicilié 26 rue Principale, le 27 octobre



Félicitations aux

PA CS

Le 14 février →

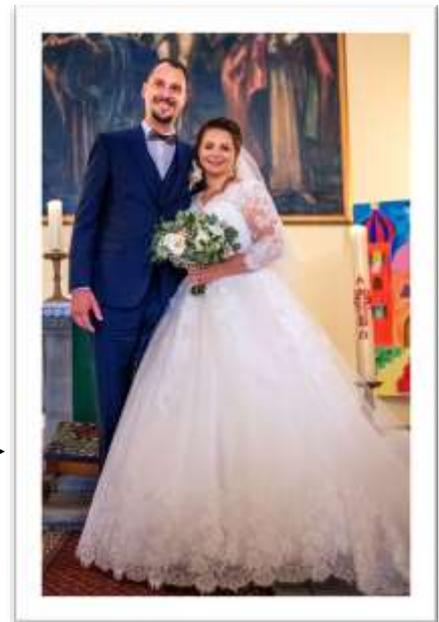
Alexandre SCHAFFNER et Charlotte DRULANG



Mariages

← Le 7 mai

Paul HAESSIG et Fanny HECKEL



Le 12 août →

Julien MULLER et Nelly LORICH

Les nouveaux arrivants

EPPINGER Andy et Marylin au 16 rue Principale

RICHARD Sandrine, ENGEL Joëlle et leur fils Loïs au 2 rue de la Scierie

RUTTEN Vincent, HOENEN Katia et leurs enfants Esteban, Lissandra et Ruben au 2a rue de la Scierie

MULLER Julien, Nelly et leur fille Soline au 4 rue du Beau Soleil

HAESSIG Paul au 3 impasse Albert Will

REBAI Thierry, ANSTETT Elisabeth et leurs filles Delphine et Emeline au 21 rue Principale

LECLERC Guillaume, CREMER Céline et leurs enfants Noam, Faël, Camille et Martin au 23 rue Principale

MICHELAND Valérie au 10 rue de la Scierie

SAFRAOUI Julien, KIEFER Mégane et leur fille Giulia au 17a rue Principale

AREND Hervé et LASCHWENG Isabelle au 7 rue du Beau Soleil

ISSLER Maxime au 10 rue du Beau Soleil

DANIS Claire au 5 rue du Beau Soleil

WESCHLER Loïc et SCHEUER Elodie au 15 rue du Beau Soleil

THIELE Nicole au 3a rue de Hangviller

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village !

La pyramide des âges

Notre doyenne ZIMMERMANN Marguerite 93 ans

Notre doyen HAMM Willy 90 ans

ZIMMERMANN Marguerite	93 ans	LADWIG-WILL Christiane	75 ans
HAMM Willy	90 ans	SCHWALLER Marie-Louise	75 ans
TOUSSAINT Mina	90 ans	MERTZ Richard	74 ans
STEIBEL Roland	88 ans	MERTZ Noémie	74 ans
HAMM Eugénie	87 ans	GANGLOFF Richard	74 ans
STEIBEL Jeannine	86 ans	STRAUB Charles	74 ans
KLEIN Elfriede	86 ans	RICHERT Alfred	73 ans
BEYER Adolphe	85 ans	CUNY Eddy	72 ans
MENGES Gilbert	85 ans	BANDE Marguerite	72 ans
GRAEFF Roger	84 ans	PHILLIPPS Eliane	72 ans
BEYER Jacqueline	84 ans	MULLER René	72 ans
WURMEL Marlyse	84 ans	GANTNER Gilbert	72 ans
LECKLER Elfriede	82 ans	BRUHL Yolande	71 ans
WURMEL Raymond	81 ans	WELSCH Marcel	71 ans
GOHN Emma	81 ans	KARL Marie-Ange	71 ans
DAMBACHER Reinhold	79 ans	HOFFMANN Charles	71 ans
HOFFMANN Elise	78 ans	STRAUB Raymond	71 ans
GIRARDIN Charles	77 ans	BANTZHAFF René	71 ans
GIRARDIN Elise	77 ans	RICHERT Denise	70 ans
ULRICH Christiane	76 ans	GANGLOFF Sonia	70 ans
HOFFMANN Germaine	76 ans	WANNENMACHER René	70 ans
DAMBACHER Rosie	76 ans	ENSMINGER Bernard	70 ans

Les anniversaires



← BEYER Adolphe, 85 ans

RICHERT Denise, 70 ans →



← STEIBEL Jeanine, 86 ans
et Roland, 88 ans

GANGLOFF Sonia, 70 ans →



HAMM Eugénie, 87 ans et
Willy, 90 ans notre doyen



LADWIG—WILL Christiane, 75 ans

SCHWALLER Marie-Louise, 75 ans



ZIMMERMANN Marguerite,
93 ans, notre doyenne



WANNENMÄCHER René,
70 ans





← MENGES Gilbert, 85 ans

KLEIN René, 89 ans et
Elfriede, 86 ans



← ENSMINGER Bernard, 70 ans

TOUSSAINT Mina, 90 ans



I. La vie de la commune : Rétrospective

Réunions dans notre salle d'activités

PETR (Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural)
du Pays de
Sarrebouurg,
le 30 mars



Conseil
communautaire
le 24 novembre



Merci à nos conseillers
municipaux volontaires
pour avoir assuré le ser-
vice apéritif et repas éla-
boré par le traiteur « Les
délices de nos cam-
pagnes ».



Visites en mairie



Visite de Catherine BELRHITI
Sénatrice de la Moselle le 21 mars



Invitation à M. MELCHIOR, Chargé de suivi Réseaux
chez Moselle Fibre le 22 septembre 2022.

Récolte de dons pour l'Ukraine



Samedi 19 mars : la municipalité a organisé une journée de dons dans notre salle d'activités. Merci à vous, administrés.

Merci à l'équipe de bénévoles pour l'emballage de ces articles réceptionnés. Nous les avons ensuite ramenés à la communauté de communes du Pays de Phalsbourg.

Ces dons de produits de première nécessité ont été envoyés par des convois spécifiques organisés par la communauté de communes pour répondre à leurs besoins urgents.



La fête des aînés

La crise sanitaire faisant encore des siennes en début d'année, le Conseil Municipal a dû décider de reporter puis d'annuler la fête prévue pour nos aînés. Mais ils n'ont pas été oubliés ce dimanche 15 mai ! Ils ont été invités à venir chercher un panier repas préparé soigneusement pour eux par le traiteur « Le Goût et vous ». Ils ont été nombreux au rendez-vous, accueillis par la commission sociale. Ceux qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer en raison de leur grand âge ou de problèmes de santé ont reçu leur repas à domicile.



Participation citoyenne



Notre citoyen référent en place n'habitant plus le village, deux nouveaux candidats ont été désignés : SCHAEFFER Julien et BURR Thierry. La convention a été signée avec la Commune le 3 mars .

Ils participent à la sécurité de notre village et sont disponibles pour faire le relais avec la gendarmerie. Vous pouvez les contacter si vous remarquez des faits inhabituels dans le village (voiture inconnue, odeur...). Merci à eux.

Rappelons que vous êtes tous acteurs de ce dispositif et que c'est ensemble que nous contribuons à la sécurité du village.



Remerciements aux habitants

Merci à vous, pour l'entretien de vos devantures, l'avant de votre habitation, en particulier les trottoirs été comme hiver, les usoirs communaux ainsi que les petits travaux pour la commune.



Les élections présidentielles des 10 et 24 avril et législatives des 12 et 19 juin 2022



→ Enza à 18 ans 1/2 a pu mettre son bulletin dans l'urne pour la première fois

Comme toujours, nos jeunes Berlingeois, exemplaires, prennent à cœur leur devoir civique surtout pour le premier vote de leur majorité.



↓
Nathan, notre plus jeune électeur, ayant eu 18 ans le 10 avril a pu voter au 2ème tour.



Merci aux administrés bénévoles
assesseurs et volontaires pour le comptage

Brioche du 14 juillet



Comme tous les ans, le 13 au soir, et début de la fête du Foyer Sport et Culture, les enfants de 3 à 14 ans ont pu retirer leur brioche du 14 juillet offerte par la Commune. Merci l'association, c'était à nouveau une belle occasion pour les habitants de se rencontrer.

Journée citoyenneté, nettoyage du village le 3 septembre



Une journée de nettoyage bien remplie

Nettoyage des trottoirs, remise en état des équipements à l'aire de jeux, mise en place d'un grillage derrière l'église, pose d'une bordure à l'entrée de la mairie, vidange des avaloirs, entretien des abords du cimetière...le programme du maire Ernest Hamm était ambitieux pour occuper cette journée citoyenne. La trentaine de Berlingeois et Berlingeoises qui avait répondu à l'appel du premier magistrat n'a pas ménagé sa peine, bien aidée par les engins agricoles du premier adjoint Frédéric Richert. Nullement perturbées par une pluie intermittente, les équipes constituées en début de journée avaient toutes réalisé leurs objectifs initiaux à l'heure de l'apéro. Puis les grillades et salades préparées par Michel et Martine ont rassasié les valeureux travailleurs au cours d'un repas pris en commun dans la salle d'activités.

Les élus de la commune ont reçu l'aide de la population pour cette journée de nettoyage.

Article R.L.





Merci aussi à Johnny, le pétanqueur de nous avoir remis sur pieds un banc détérioré



Après l'effort, le réconfort !

Encore un grand merci à tous les bénévoles.

Une rose, un espoir



Les Motards, Bénévoles et Amis de l'association Une Rose un Espoir secteur de Sarralbe a remis au représentant de La Ligue contre le cancer du Département de la Moselle un chèque de 62 000 €, fruit de la récolte de dons du week-end du 30 avril et 1er mai 2022.

Le principe étant : Les motards proposent en sillonnant les villages Une Rose pour un don de 2€ minimum.

Après 2 années d'absence sur le terrain pour cause de pandémie, le comité de l'association était heureux de la somme récoltée et qui est venu gonfler la somme nationale remise à la Ligue contre le cancer 1 912 077.€

Le comité est déjà en plein travail pour la 25^{ème} édition de de " La Rose" ! Rdv est donné les 29 et avril 2023 .

Si vous voulez participer à cet élan de générosité, d'amitié et de solidarité, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : uneroseunespoirsarralbe@gmail.com

Facebook : Une Rose un Espoir Sarralbe

Bien Cordialement
Merci pour votre soutien

Régis FRANCOIS
Une Rose un Espoir—Secteur de SARRALBE



Le temps des brioches

Quelques Conseillers Municipaux et Sandra MOTSCH ont distribué les brioches de l'amitié le week-end du 7 au 9 octobre 2022. L'opération, organisée par l'APEI (Associations de Parents d'Enfants Inadaptés) de Sarrebourg, a remporté un franc succès cette année avec une récolte de dons de 658€, un record pour notre village !
Merci à tous pour votre générosité.



La Kirb le 6 novembre



Comme à l'accoutumé, les habitants ainsi que les participants au culte ont été invités par la Commune à un apéritif ce jour de Kirb, anniversaire de l'église.

Le Maire leur souhaite la bienvenue ainsi qu'à l'invité Patrick REICHHELD Conseiller Départemental et remercie Pasteure Lauriane KUHM.

Il remercie aussi les conseillers présents pour la préparation et le service.

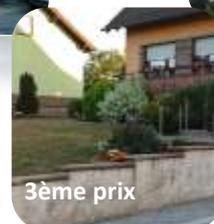
Extrait du discours du Maire:

« Nous saluons aussi les gagnants des plus jolies maisons fleuries de cette année ainsi que celle de l'année dernière avec les plus belles décorations de Noël.

Nous profitons de cette journée pour remettre les prix au gagnant. Nous avons prévu comme à notre coutume de les offrir lors de la fête des aînés en début d'année. Mais cette fête a été annulée suite à la crise sanitaire Covid 19.

Encore merci aux bénévoles de la journée de citoyenneté nettoyage du village du 3 septembre. Ça fait aussi partie de l'embellissement du village. Nous pouvons aussi remercier tous les habitants qui entretiennent et fleurissent joliment leur demeure. Ainsi que beaucoup d'entre vous, les usagers communaux et tous ceux qui nettoient régulièrement leur trottoir. Ces entretiens et beaux aménagements embellissent notre village. Pour cela, nous primons tous les ans, trois maisons fleuries en compagnie, cette fois des trois illuminations de Noël. La commission sociale, Michel et Martine ont sélectionné à nouveau les gagnants en visitant plusieurs fois les rues. Merci à vous. Je vous laisse la suite de la distribution. »

Il laisse ensuite la parole à Patrick REICHHELD qui remercie, soutient et félicite la Commune pour les opérations effectuées.



Halloween



Cette année, un nouveau groupe du quartier Beau Soleil s'est associé aux enfants pour traverser le village. Il a loué la salle d'activités pour continuer cette fête dans la bonne humeur.



Tous les enfants ont été gâtés par les habitants.

Visite du Père Noël

le 18 décembre



Cette année nous avons à nouveau pu, avec le Père Noël, distribuer les cadeaux de Noël aux enfants, de la naissance à 13 ans, dans notre salle d'activités entourés des invités.

Après deux années d'absence, suite à la crise sanitaire, la saynète de Noël des enfants a pu avoir lieu à l'église.

Le conte de Noël a été bien animé par les enfants de l'école de dimanche avec leurs monitrices. La pasteure, avec les participants, les ont remercié par des applaudissements ainsi que toutes les personnes contribuant à la vie paroissiale.

Ils ont pu partager avec les enfants et leurs parents le vin chaud, le chocolat et le jus de pommes chaud préparé et servi par les conseillers et conjoints. Toutes ces boissons de Noël étaient accompagnées de Bredele.



Encore merci au Père Noël pour son passage dans notre village.



II. Les forces vives de la commune

Les écho'liers

Visite des pompiers à l'école le 3 juin



Distribution des brioches suivie de la fête de l'école le 7 juillet 2022 avec les parents



Départ de la maîtresse.

Les élèves de la classe de grande section maternelle et CP avaient invité leurs parents à partager avec eux un moment convivial autour de jeux de société tout au long de la matinée du dernier jour de classe. Pour clôturer ce moment et l'année scolaire, un goûter festif offert par la municipalité, a enchanté petits et grands. Le maire Ernest Hamm et l'ensemble du personnel communal ont profité de ce moment pour remercier maîtresse Florence pour son travail auprès des enfants tout de long de l'année et lui faire part du plaisir qu'ils ont eu de travailler avec elle.

Florence Théobald quitte maintenant le regroupement pédagogique et ne sera plus la maîtresse des élèves de Berling à la rentrée prochaine.



Florence Théobald accompagnée de son aide maternelle a été honorée par la municipalité et par ses élèves.

Article R.L.

A la rentrée le 1er septembre, c'est notre nouvelle institutrice-directrice Wiham Chalal, toujours accompagnée d'Elisabeth FLAUSS en tant qu'aide maternelle, qui ont accueilli nos 10 élèves de CP et 13 élèves de Grande Section de maternelle.



Une fois installés dans leur salle de classe, avec le Maire, elle se présente aux élèves.



Les élèves ont déjà bien investi les lieux : la récréation à lieu dans le jardin de l'Eglise dès que le soleil pointe le bout de son nez. Ils sortent également tous les vendredis après-midi dès 14h dans le cadre du projet de l'école dehors.



Exercice de sécurité alarme
le 29 septembre

Pour finir l'année 2022 en beauté, ils ont aussi été bien gâtés avec la visite du Saint-Nicolas puis du père Noël qui ne sont pas venus les mains vides !



L'année 2022 du Foyer Sport et Culture

en images

Brûle sapins du samedi 15 janvier

Les sapins ont été ramassés par notre association et quelques habitants les ont été apportés directement sur place.

Malgré le Covid, mais dans le respect des règles sanitaires, une trentaine de villageois s'étaient déplacés pour assister à l'embrasement des derniers souvenirs de fête. Un spectacle qui émerveille toujours autant les petits. Jules, 6 ans a ouvert grand ses yeux lorsque les flammes ont dévoré le sapin apporté par son papa. Comme eux, l'ensemble des participants a apprécié ce bon moment de convivialité rehaussé par les boissons chaudes et les tranches de gâteaux offerts par l'association.



Marche de l'amitié du lundi de Pentecôte

200 marcheurs dans le village

Mise en veilleuse pendant les deux années Covid, cette douzième édition, baptisée cette année « circuit des 3 forêts » emmenait les marcheurs de Berling à Pflzweyer en passant par Vilsberg pour un retour sur Berling place de l'Eglise. Le circuit de 11 kms parfaitement tracé traversait la forêt domaniale de Phalsbourg le long de l'ancien champ de tir, puis la forêt de La Petite Pierre pour un retour par le bois de Hangviller. Le deuxième circuit long de 6 kms menait les marcheurs directement de Berling à Pflzweyer où les deux tracés se rejoignaient au point de ravitaillement pour un retour place de l'Eglise. Là, les marcheurs étaient rejoints par des non marcheurs venus se restaurer et passer un bon moment ensemble, sous le chapiteau et dans la salle d'activité attenante où plus de 250 repas ont été servis par la quinzaine de bénévoles de l'association.

Fête du 13 juillet

Un 14-Juillet en toute convivialité

Les membres de l'association avaient préparé pas moins de 9 salades différentes pour accompagner un succulent jambon vigneron servi dans la salle d'activité. Petits et grands ont passé un bon moment, avant, pour certains, d'aller voir le feu d'artifice à Phalsbourg. Mais non sans avoir dégusté une portion d'un de ces délicieux gâteaux confectionnés par les pâtisseries de l'association



Vide grenier du 11 septembre

Exposants et promeneurs avaient pris leurs aises rue Principale.

Une vingtaine d'exposants avaient pris place à la brocante du village organisée conjointement cette année par les Bricochoux et le Foyer Sport et Culture qui assurait la restauration et la buvette. Les exposants avaient le sourire en fin d'après-midi. « Nous avons passé une agréable journée, pas de pluie et le soleil nous a réchauffés cet après-midi. En plus bon nombre de nos objets et jouets pour enfants ont trouvé preneur » ont déclaré en chœur et le sourire aux lèvres les deux Berlingeoises Gwenaëlle et Linsay installées en début de rue.

Le Comité et l'ensemble des membres du Foyer Sport et Culture vous remercient pour votre bon accueil à nos manifestations et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Le Président
Dany Hamm



Les Bricochoux

« Partage, convivialité et créativité » tels sont les maîtres mots de la nouvelle association « les Bricochoux » qui a vu le jour le 7 juillet 2022. Deux jeudis par mois, nous nous retrouvons autour d'un atelier créatif. L'année s'achève donc sur une note positive car l'enthousiasme des participantes est bien là !

Les ateliers reprendront après une courte pose dès le mois de janvier si tout va bien.

Un grand merci à celles qui ont répondu présentes à nos divers ateliers mais aussi au conseil municipal pour l'aide financière apportée pour la mise en place de l'association.

Le comité et l'ensemble des membres de l'association « les Bricochoux » vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.



Le comité



Un atelier

Le vide-greniers

Après plusieurs années sans vide grenier, l'association « les Bricochoux » à peine créée, a accepté de relancer la tradition. C'est ainsi que grâce à l'aide de l'association « foyer sport et culture » qui nous a prêté main forte pour le repas de midi et la buvette, tandis que nous nous sommes chargés des inscriptions, accueil, vente petit déjeuner et food truck le soir avec Arnaud Bour, que la journée a pu se dérouler dans les meilleurs conditions.

La présidente, Weiss Patricia.



Le club de pétanque



Il se porte à merveille : depuis peu, il a en effet accueilli un nouveau membre qui partage entièrement les valeurs de notre association.

A présent, le covid nous a laissé un répit et la canicule nous a permis de pratiquer notre sport préféré toute l'année.

Nous avons aménagé les horaires en fonction des grosses chaleurs.

N'oublions pas que notre magnifique terrain de pétanque aménagé se trouve plein soleil.

Bien sûr, le côté convivial de notre association n'a pas été négligé comme en témoignent les photos.

Des « après matchs » ont maintenu la cohésion du groupe.



Sans parler de la traditionnelle paëlla qui clôture la saison, organisé de main de maitre par Michel.

La joyeuse équipe des pétanqueurs souhaite à tous les Berlingeoises et Berlingeois une bonne et heureuse année.

Richard GANGLOFF

Les arboriculteurs

L'année 2022 s'achève. 2023, l'inconnu nous attend.

2022 fut l'année certainement la plus chaude jamais enregistrée.

Durant une grande partie de cette année les mots clés étaient marqués par canicule et sécheresse.

Un déficit des récoltes se fait remarquer par la chute précoce de fruits, certains véreux et pour la pomme le carpocapse. Mais en résumé les récoltes étaient satisfaisantes dans l'ensemble.

Certains ont pu distiller leurs fruits, deux personnes dans notre village, avec le matériel de l'association avec de bons résultats. La période de certains travaux a débuté : tailles, prélèvement de greffons, plantation, entretien et affutage des outils. D'autres travaux, en collaboration avec la commune sont au programme : création d'un petit verger pour ou avec l'école, avec la générosité de certaines personnes pour l'achat d'arbres fruitiers.



Comme l'an passé, nous prévoyons un cours de taille qui sera organisé par nos soins. Également nos remerciements vont vers la municipalité pour leurs aides diverses : mise à disposition de la salle et leur soutien financier.

L'association souhaite à tous les villageois une bonne et heureuse année 2023.

Le comité

Une tradition à Berling :

La fabrication du cidre

La fabrication artisanale de jus de pomme et de cidre est toujours d'actualité à Berling. Nous sommes allés à la rencontre des familles Beyer et Simpson, un week-end de septembre.

Philippe nous répond explicitement à notre interview.

-La récolte est-elle bonne, en cette année 2022 ?

-Exceptionnelle, en quantité et en qualité. Un jus de pomme incroyablement doux. Pas étonnant, après un été aussi chaud et sec. Mais il faut dire aussi qu'en 2022, les pommiers ont beaucoup souffert du manque d'eau, ils ont commencé à jeter leurs fruits dès le mois d'août. L'année 2021 avait été tout à fait exceptionnelle aussi, dans la mesure où nous n'avions pas eu de récolte du tout. La plupart de nos fruits sont issus de vieilles sortes : une année est très productive, la suivante beaucoup moins.

-Quelles sont les différentes phases de la fabrication ?

-Chaque automne, les pommes mais aussi les poires sont ramassées, lavées puis broyées (en allemand local *geratzt*), ensuite pressées (*gepresst*) et mises en fût. C'est une vieille tradition dans la région, il y a même une expression particulière pour cela : *Trotten*.

-Et tout cela ici, à domicile ?

-Autrefois, nous utilisons l'installation en place chez la famille Albert Schmitt (*Reebs Albert*), au milieu du village. Il fallait prendre rendez-vous et attendre son tour, la facturation se faisait au sac de pommes. Puis, au début des années 1990, nous avons acheté les machines et le matériel nécessaire. A l'époque, il y en avait partout dans la région, et tout le monde voulait s'en débarrasser ...

-Et que se passe-t-il après la mise en fût ?

-Une petite quantité de jus de pomme est embouteillée puis stérilisée sans plus attendre, sur un vieux fourneau de cuisine à bois. Mais la plus grande partie de la production reste en fût et donnera du cidre, après adjonction de sucre. Dans nos régions, traditionnellement, le cidre restait dans le tonneau et se buvait plat. On allait le tirer à la cave, avec une cruche de grès. C'était la boisson de tous les jours, dans nos villages. Mais notre famille a décidé, il y a longtemps, de travailler avec la méthode champenoise...

-La méthode champenoise, c'est quoi ?

-Cela veut dire qu'au bout de quelques semaines, nous mettons le cidre en bouteille. Au final, nous avons donc un cidre pétillant qui a beaucoup de caractère quand on l'ouvre.

-Quel genre de bouteilles ? Et avec quelle fermeture ?

-Uniquement des bouteilles au verre épais, genre champagne ou crémant, récupérées à droite et à gauche, sur lesquelles nous posons un collier de serrage en métal et un bouchon mécanique en porcelaine. Des bouteilles qui sont réemployées d'année en année, il suffit juste de remplacer les rondelles de caoutchouc.

-Parlez-nous un peu de la dégustation...

-Le cidre de pommes, dans un gobelet de grès de Betschdorf, accompagne bien le repas ; avec une poêle de champignons des prés (*Trischlinge*) et des pommes de terre rôties par exemple, ou encore avec du *Flammkuchen*, c'est un vrai délice. Le cidre de poires quant à lui est un vin apéritif très élégant, nous le buvons en flûte ...

-La production de cidre, un choix délibéré de rester en contact avec la nature ?

-Oui. Sur le long terme, il faut planter, tailler les pommiers et les poiriers, il faut les soigner. Les rongeurs peuvent être un problème, mais surtout le gui, une vraie peste. Le cidre, c'est comme les champignons ou encore les châtaignes, une manière de célébrer chaque année le bonheur d'habiter ici, à Berling. Mais aussi une occasion de maintenir et développer un lien familial, un événement auquel tout le monde participe, à sa manière.

-Des projets ?

-Oui. Nous nous apprêtons à reprendre la production de vinaigre de cidre. Autrefois, nous en avions toujours un petit tonneau, dans la cave.



Merci à lui et bonne continuation à toute la famille dans leurs productions artisanales.





Des nouvelles de la paroisse protestante de Hangviller - Berling - Metting - Pfalzweyer

Les deux dernières années ont été très différentes de toutes les précédentes. Nos vies ont été comme suspendues, mais elles ne se sont pas arrêtées pour autant. Les enfants ont continué de grandir, les saisons se sont succédées, le temps n'a pas cessé de s'écouler. L'être humain évolue, et avec lui, tout ce qui l'entoure.

Nous le savions déjà, mais avec la pandémie, nous avons pu expérimenter que les choses ne restent pas éternellement comme elles sont. Les habitudes peuvent s'écrouler du jour au lendemain. La cause peut être sanitaire, mais aussi tout autre.

Mais si tout autour de nous change, le fondement de notre vie chrétienne ne changera pas: **“Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et pour toujours.”**

Hébreux, 13, 8

Jésus-Christ est le fondement de notre Eglise. Nous sommes les témoins de son message dans les deux sens du terme:

- nous entendons Son message et le recevons personnellement
- nous sommes invités à partager Son message autour de nous

Tout ce qui compose notre vie paroissiale n'est qu'une façon pour nous de témoigner de Jésus-Christ et de l'Évangile.

Nous aimons les habitudes: elles nous rassurent, nous mettent un rythme et tracent notre trajectoire. Pourtant, si les changements nous inquiètent, ils peuvent aussi avoir du bon:

- ils peuvent nous apprendre à nous réinventer, créer et recréer à l'infini.
- ils peuvent nous ouvrir à l'avenir et aux autres.

Ne nous inquiétons donc pas si certaines choses ne sont plus comme avant. L'essentiel c'est que le message du Christ continue de circuler. **Le fondement de notre Église était, est et restera le Christ, et même si tout change, Lui ne changera pas.**

À l'heure où j'écris ces lignes, l'année n'est pas encore terminée. Ainsi, durant l'année 2022, nous avons vécu / allons vivre des choses que nous connaissons et d'autres choses toutes nouvelles:

- Les cultes inter-paroissiaux et fêtes: Épiphanie, Pâques, Confirmations, Fête paroissiale, Culte de rentrée, Noël, Fête de l'Avent
- Des activités jeunesse: Catéchisme, Week-end à La Parole dans le Pré, Formation d'un groupe de jeune, Préparation des saynètes de Noël avec les enfants, Lancement des cultes pour les tout-petits, Chorale des jeunes “L'écho des anges”
- Des activités qui continuent: Frauenstunde, Confection des couronnes de l'Avent

Des événements exceptionnels: Concerts de Écho des Anges les 4-5 juin, Centenaire de la Fanfare les 11-12 juin, Concert du groupe canadien Héritage le 11 décembre





J'aimerais remercier toutes celles et ceux qui s'engagent de près ou de loin pour notre paroisse. **S'il manquait une personne, c'est comme s'il manquait un maillon de la chaîne que nous formons dans l'Eglise.**

Je me réjouis de poursuivre la construction de notre vie paroissiale avec chacun de vous.

Alors que le Seigneur vous affermisse et vous bénisse, qu'il encourage votre engagement, quel qu'il soit.

Lauriane KUHM,

Remerciements de la Commune :

au conseil presbytéral pour l'entretien, le fleurissement et décoration de l'église et ses abords



L'école du Dimanche ouverte à tous les enfants

Bonjour à tous,

Après cette longue trêve due au covid, nous avons le plaisir de reprendre l'école du dimanche.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Caroline et Emma qui ramènent de nouvelles idées très appréciées par les enfants qui se réjouissent de confectionner des marques page, des boules de Noël et d'autres bricolages. PHOTO.

Les séances finissent par des petits chants et prières à la demande des enfants.

Nous préparons également la saynète de Noël, les enfants sont enthousiastes et font l'effort d'apprendre les textes malgré leur jeune âge. PHOTO

Après les vacances de Noël, nous décidons de reprendre à partir du 8 janvier les dimanches matins de 10h30 à 11h30 à la salle de réunion de la mairie où nous sommes installés bien au chaud. Nous préparerons sans doute une petite saynète de Pâques et peut-être d'autres interventions pendant les cultes selon les envies des enfants.

Si d'autres jeunes ont envie de nous rejoindre, ils seront les bienvenus, il y a encore de la place !! Nous serons contents de vous accueillir...

A bientôt pour de belles aventures.

Caroline, Emma et Anita



Paroisse Catholique de Phalsbourg et environs

« L'année de tous les défis »

Le slogan « Nie wieder Krieg » gravé à Strümpfelbach sur le monument commémoratif au lendemain des deux Premières Guerres Mondiales semble bien lointain. Et pourtant, en ces temps troublés, il doit être crié sur tous les toits du monde. « Plus jamais la guerre ! », avait martelé en pleine guerre froide le pape Paul VI dans son discours à l'ONU le 4 octobre 1965. Un demi-siècle plus tard, ce cri est resté lettre morte suite à l'annexion de la Crimée en 2014 et la déclaration de guerre de Poutine à l'Ukraine le 24 février de cette année. Les images d'exode, de bombardements, de champs de ruines ont réveillé des souvenirs et des blessures enfouis chez ceux qui ont connu la guerre. Nous étions tous atterrés en assistant impuissants à l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes. Comme souvent, la guerre apporte son lot de souffrances, de morts, de blessés, d'exilés... et nous subissons de plein fouet les conséquences qu'elle génère : hausse des prix des matières premières, de l'énergie, inflation, risques de délestages et black-out électrique... Face à toutes ces crises, nous sommes acculés à changer notre mode de vie et de consommation. La sobriété imposée par la situation actuelle peut contribuer à réduire l'impact carbone de notre planète et nous apprendre à mieux gérer nos ressources. Mais cette sobriété ne sera heureuse que si elle nous tourne vers les autres et nous rend plus solidaires des plus défavorisés qui doivent survivre au jour le jour.

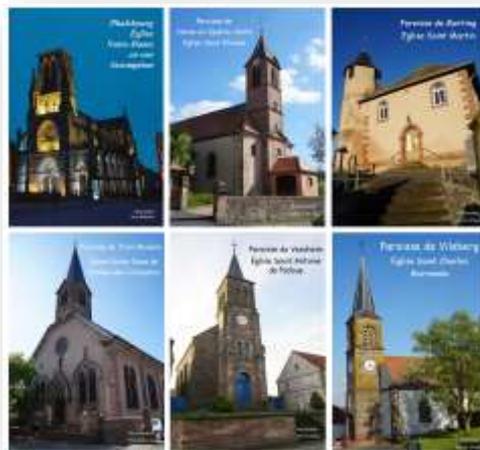
C'est dans ce contexte de crises et d'incertitudes que nous continuons à annoncer la Bonne Nouvelle du salut en invitant un maximum de personnes à s'investir à nos côtés.

Ainsi, le temps fort organisé le jour de la Pentecôte de cette année a connu un succès d'affluence. Près de 800 personnes se sont déplacées à l'église de Dabo pour participer à une « célébration d'intercession pour les malades et les blessés de la vie », présidée par l'abbé Serge Houpert. Au cours de cette célébration, un grand nombre de malades ont ainsi reçu le sacrement des mains des prêtres de l'archiprêtré.

Le dimanche 4 septembre, après une année de vacance de siège, Mgr Philippe Ballot a été officiellement installé comme 104^{ème} évêque de Metz. Dans son discours final, il confirmait : *« À la suite de mes prédécesseurs, Mgr Pierre Raffin et Mgr Jean-Christophe Lagleize, je m'inscrirai dans les orientations pastorales missionnaires qui sont les nôtres. La démarche synodale initiée par le pape François nous aide à cheminer ensemble, à nous soutenir, à être attentifs aux plus fragiles et aux plus pauvres, à exprimer notre joie d'être disciples du Christ, disciples missionnaires. Votre évêque, comme chacun de nous, a ses défauts, sûrement quelques qualités, nous ferons avec. Que chacun puisse considérer l'autre de manière positive et sans condition dans toute rencontre ! « C'est à l'amour que vous vous porterez les uns aux autres qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples », a rappelé Jésus. »*



Les Saints Patrons



Paroisses communauté montagne

C'est dans cette perspective que nous avons organisé notre journée de rentrée le dimanche 9 octobre. A la messe de 10h, les membres de l'Equipe de Coordination Pastorale ont incarné par leur tenue vestimentaire les saints patrons des églises de notre communauté de paroisses. Et au cours du repas servi à la salle communale de Vilsberg, M. Guy Roussel et M. Pierre Stines ont présenté les fascicules sur l'histoire de nos villages et le patrimoine religieux légué par nos ancêtres : ouvrages collecteurs que vous pouvez commander au presbytère de Phalsbourg.

Le 18 décembre, dans le prolongement de la fête de rentrée, nous avons ouvert toutes les églises de notre communauté de paroisses pour permettre à un maximum de monde d'admirer les crèches et de participer un jeu-rallye assorti de trois lots de valeurs sur le thème de Noël. Tous ces événements ont mobilisé les forces vives de notre communauté chrétienne qui s'en sont donné à cœur joie. Nos efforts ont largement été récompensés par la joie qui se lisait sur les visages de tous ceux que nous avons croisés.

Chrétiens, nous continuerons à semer la joie de l'Évangile autour de nous !

A toutes et tous, je vous adresse mes vœux cordiaux de paix et de bénédictions pour 2023 !

Abbé Pierre LUONG+

Fêtes de quartier



Le nouveau quartier "Le Beau Soleil" a organisé sa première fête de voisinage. Ils ont loué un chapiteau, ont laissé barrer la rue et se sont installés au milieu, dans la joie et la bonne humeur. Tous les voisins membres du groupe ont participé, contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette soirée bien réussie.

Après de longues années d'absence, l'impasse du Cerisier a repris sa fête de quartier. L'ambiance était à nouveau assurée.





Les enfants profitent !

L'ensemble de l'équipe du « Péri » se joint à moi pour remercier tous les parents et surtout les enfants pour leur confiance et leurs retours positifs de ces belles expériences.

Cette belle équipe composée de Dorothée (Directrice) et d'Angélique et Elisabeth (animatrices) consacre leur belle énergie à faire de chaque moment un moment unique et de plaisir.



TARIFS PAR JOUR ET PAR ENFANT

	Tarif de base pour les enfants extérieurs aux quatre villages	Tarif de base BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM Avec application de réduction en fonction du quotient familial (avis d'imposition).
Matin 7h00 – 8h30 Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	3,00 €	2,25 €
Repas seul	5,85 €	5,85 €
Midi animation 12h-14h Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	5,00 €	3,00 €
Soir 16h30-18h30 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	5,50 € avec goûter	3,50 € avec goûter
Forfait journée complète (7h00-8h30),(12h-14h) et (16h30-18h30) Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	12,50 € + Repas 5,85 € Soit 18.35€	8,75 € + Repas 5,85 € Soit 14.60€
Garde mercredi matin 7h-8h	2,00 €	1,50 €
Mercredi 8h-12h Sans repas	8,00 €	6 €
Mercredi 8h00-17h00 Avec repas	18 € + Repas 5,85€ Soit 23,85€	13.50€ + repas 5.85€ Soit 19.35€

Pour la bonne organisation des centres aérés, n'hésitez pas à contacter Dorothée, même avant l'édition des flyers !



Retrouvez toutes les actualités du Péri sur :
<https://www.facebook.com/amica.periscolaire.9>

Pompiers de Phalsbourg et de Berling

Le dimanche 4 décembre dernier, plusieurs habitants de la commune de Berling ont été mis à l'honneur à l'occasion de la Sainte Barbe de l'Unité Opérationnelle de Phalsbourg.

Le Capitaine Honoraire Philippe KARL s'est vu remettre la médaille du mérite départemental échelon argent pour l'ensemble de ses années passées au service des concitoyens du secteur de Phalsbourg et au fonctionnement du Corps des Sapeurs-pompiers de Phalsbourg.

Le caporal-chef Christophe HOFFMANN a reçu la médaille d'honneur des Sapeurs-pompiers échelon or pour 30 années de service.

Le caporal Cyril WEISS, mécanicien hors pair, assure l'entretien courant des véhicules de l'unité opérationnelle mais également de l'ensemble du secteur.

Capitaine Stéphane SCHEFFLER

Chef de l'Unité Opérationnelle de Phalsbourg
Service départemental d'incendie et de secours de la Moselle



Félicitations aux pompiers volontaires de notre commune, merci à eux ainsi qu'à tous nos soldats du feu qui veillent sur notre protection



Félicitations également
à M. Philippe KARL pour sa médaille
d'honneur échelon « or » décerné pour
ses 40 années de services
en tant que personnel civil relevant du
Ministère de la Défense.

Le Club Vosgien

Une équipe qui investit et s'investit chaque semaine sur nos sentiers...

De belles randonnées :

° Lors de la semaine à SAMOENS en Haute Savoie



La bourgeoise – alt 1770 m avec vue sur le Mont Blanc



° Lors de nos deux week-ends de randonnée



Au pied de la citadelle de Bitche



Au Mehrbaechel

Des marches contées : vers Grand Soldat et la Petite Pierre
Bicentenaire de la naissance d'Emile ERCKMANN à Phalsbourg



Des manifestations :
Marche Populaire Internationale 26^{ème} édition

Soupe aux pois



Et bien entendu un programme complet de sorties tout au long de l'année, que ce soit en randonnées courtes le mardi, à la journée le jeudi par quinzaine, et chaque samedi pour la pratique de la Marche Nordique
Retrouvez tous ces RDV sur notre programme annuel ou sur notre site.

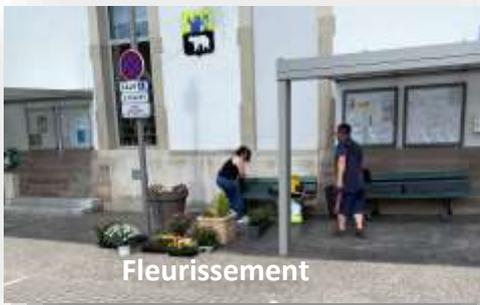
Je vous dis à bientôt et vous souhaite dans l'immédiat de très joyeuses fêtes de fin d'année 2022 et le meilleur pour 2023
Santé, joie, bonheur partagé et, en ces temps bien troubles, la paix pour notre belle et chère TERRE
Amitiés

**CLUB
VOSGIEN**

Odile BOURGAUX Présidente du Club Vosgien
Pays de Phalsbourg-Lutzembourg
<http://www.clubvosgienphalsbourglutzembourg.com>

III. Actions et projets

Entretien et travaux par l'équipe municipale



Entretien du bâtiment communal Mairie, école, salle d'activités



Mise en place d'une armoire avec un stagiaire lycéen



Confection et mise en place des décorations et illuminations de Noël



Tous les accotements de nos rues, chemins communaux et entrées du village ainsi que la piste cyclable sont débroussaillé par la Commune, par notre 1er Adjoint



Projets réalisés

Crépissage réalisé par l'entreprise Cihangir et bardage par

Toiture de l'Isch



Création des aires de stationnement et de rencontre :
Marché attribué à Rauscher Eurovia



Terrassement effectué avec l'aide de TP C&S et de la Commune



Remblai utilisé pour
l'égalisation des chemins
à la Nachtweid



Travaux de raccordement des
surfaces communales, parking
et trottoirs, avec celles du
privé financé par les
propriétaires



Installation du mur en grès des Vosges de la carrière de Bust



Réunions de chantier



Accès et aire de stationnement occasionnel

Mise en place des palissades par Rauscher Carrière avec réfection du mur





Pour un aspect plus esthétique et plus pratique, le Conseil Municipal a cherché et posé quelques blocs supplémentaires puis égalisé et en-semé la zone



Mise en place d'une armoire de commande pour l'alimentation :

- de l'éclairage de toute la zone avec programmateur,
- du coffret pour l'atelier,
- de la borne avec deux points de recharge pour véhicules électriques et deux prises Mono et une Tri



Effectué par Est-Réseaux



La borne de charge pour véhicules électriques est en service. Il ne nous reste plus qu'à signer le contrat de gestion pour qu'elle puisse être utilisée par les détenteurs d'une carte d'abonnement donnant accès aux chargeurs.

Sentier d'accès piétons

effectué par TP C&S





Éclairage du sentier piéton en cours

Autres travaux réalisés dans la commune



Finition de l'éclairage public vers un éclairage LED en février.



Mise en place du bac de tri au cimetière



Mise aux normes du coffret éclairage public rue Principale à côté de l'ancienne laiterie



Curage rue de Vilsberg



Réparation d'un couvercle de regard impasse Albert Will



Réparation d'une fuite soudaine, importante le 2 décembre dans le réseau principal d'eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Réfection de l'enrobé de la route départementale RD 161d rue Principale et rue de Hangviller



Travaux réalisés et financés par l'UTT (Unité Technique Territoriale) le 2 août





Pendant la réfection les anciens rails du chemin de fer l'Eselsbahn traversants la route ont eu l'occasion de pointer leur nez quelques heures avant d'être à nouveau engloutis par le bitume



Ont suivi, les marquages au sol à la charge de la Commune



Vieux chemin

D'un commun accord avec la communauté de communes de Phalsbourg ayant les compétences assainissement, nous avons signé, le 28 avril, une convention constitutive de groupement de commande en vue de permettre aux deux entités de bénéficier d'économie et de mutualiser les procédures de passation des marchés pour les travaux de réfection de la rue.

Pour mener à bien ce chantier, plusieurs réunions ont été nécessaires entre les maîtres d'œuvre et d'ouvrage; le responsable de l'environnement de la Comcom Sébastien MONGIN et le Maire, ainsi qu'avec les différentes entreprises titulaires des marchés.

Les travaux sur le réseau d'assainissement d'eaux claires à la charge de la Comcom et d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg ont été effectués par l'entreprise SCRE.

L'entreprise ADAM TP, retenue par la commune pour les principaux travaux de réfection de voirie a bien préparé et terminé ce chantier.

Les travaux à la charge de la Commune se sont élevés à :

- Frais d'étude d'ingénierie du projet avec enfouissement des réseaux secs 5 220 € HT
- Estimation des travaux de voirie hors réseaux 62 312,40 € HT
- Coût réel 51 227,13 € HT avec une subvention du département de 15 000 € soit 36 227,13€ HT



1ère réunion de chantier
le 18 juillet 2022



Merci aux voisins et à l'exploitant du terrain pour le stockage des matériaux et pour leur compréhension face aux nuisances occasionnées



Projets en cours

Aménagement Foncier AF (remembrement) :

Le 9 avril 2021 le Conseil Municipal a délibéré pour le lancement d'une procédure d'Aménagement Foncier sur notre territoire.

En concertation avec les élus de Hangviller, partis aussi pour un AF le 14 janvier, nous avons décidé, comme eux au 16 novembre, d'instituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier le 9 décembre 2021.

Les élus du Conseil Départemental ont approuvé notre demande le 14 mars 2022.

Cette commission CIAF a été ainsi constituée par les différents organismes :

TITRE	NOM
Président titulaire CCAF	M. Didier GUELLE
Président suppléant CCAF	M. Francis FISCHER
Maire de BERLING	M. Ernest HAMM
Maire de HANGVILLER	M. Patrick DISTEL
Exploitant titulaire BERLING nommé par la CDA	M. Dany GIRARDIN
Exploitant titulaire BERLING nommé par la CDA	M. Frédéric RICHERT
Exploitant titulaire HANGVILLER nommé par la CDA	M. Olivier GANGLOFF
Exploitant titulaire HANGVILLER nommé par la CDA	M. Mathieu BASBAGILL
Exploitant suppléant BERLING nommé par la CDA	M. Jean-Luc LENTZ
Exploitant suppléant HANGVILLER nommé par la CDA	M. Christophe DAMBACHER
Propriétaire titulaire élu par la commune de BERLING	M. Christophe STRAUB
Propriétaire titulaire élu par la commune de BERLING	M. Richard MERTZ
Propriétaire titulaire élu par la commune de HANGVILLER	M. Patrick SCHIER
Propriétaire titulaire élu par la commune de HANGVILLER	M. Jean MERTZ
Propriétaire suppléant élu par la commune de BERLING	M. Manfred DECKER
Propriétaire suppléant élu par la commune de HANGVILLER	M. André SPAEDIG
PQPN titulaire nommé par le PCD (chasse)	M. Jean GERHARDT
PQPN suppléant nommé par le PCD (chasse)	M. Damien JUNGSMANN
PQPN titulaire nommé par le PCD (CAUE 57)	M. Arnaud SPET
PQPN suppléant nommé par le PCD (CAUE 57)	M. Jean-Baptiste LUSSON
PQPN titulaire nommé par la CDA	M. Patrick REICHHELD
PQPN suppléant nommé par la CDA	M. Florian KUCHLY
Juge du Livre Foncier	Monsieur le Juge du Livre Foncier
INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité)	Monsieur Olivier RUSSEIL ou son représentant
Services Fiscaux	M. Franck THRONION
Représentant PCD titulaire	Mme Véréna GOSSÉ
Représentant PCD suppléant	M. Bernard SIMON
Agent désigné par le PCD titulaire	Mme Patricia PAHIN
Agent désigné par le PCD titulaire	Mme Gayannée ZEHREN
Agent désigné par le PCD suppléant	Mme Fanny BECKER
Agent désigné par le PCD suppléant	M. Philippe GOEDERT

Le 16 décembre, la première réunion de la CIAF de BERLING-HANGVILLER a eu lieu à son siège dans la salle d'activités de la mairie de Berling.



Le Président de la CIAF, la Conseillère Départementale et les Maires ont signés les documents relatifs au lancement de la procédure



Carte communale:

Lors de la séance du 21 janvier 2022, le Conseil Municipal a décidé la mise à conformité de la carte communale.

Notre carte Communale datant de plus de 10 ans est incompatible suivant les études du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de SARREBOURG. Suite à la réforme de la ZAN (Zéro Artificialisation Net), nous ne pouvons plus rajouter, comme prévu, une nouvelle zone constructible pour un nouveau lotissement. La commission s'est réunie plusieurs fois avec le bureau d'étude, le SCoT et les différents organismes pour la rendre compatible.

Nous faisons tout pour satisfaire tous les administrés directement ou indirectement. Directement pour garder les terrains encore constructibles et indirectement en proposant deux petites zones d'activités près de la scierie.

Projets futurs

Pour ces 3 projets, les demandes de subvention sont en cours.

Sécurisation Mairie, École et aménagement de sécurité entrée du village



Création d'un abri pour notre pompe à incendie

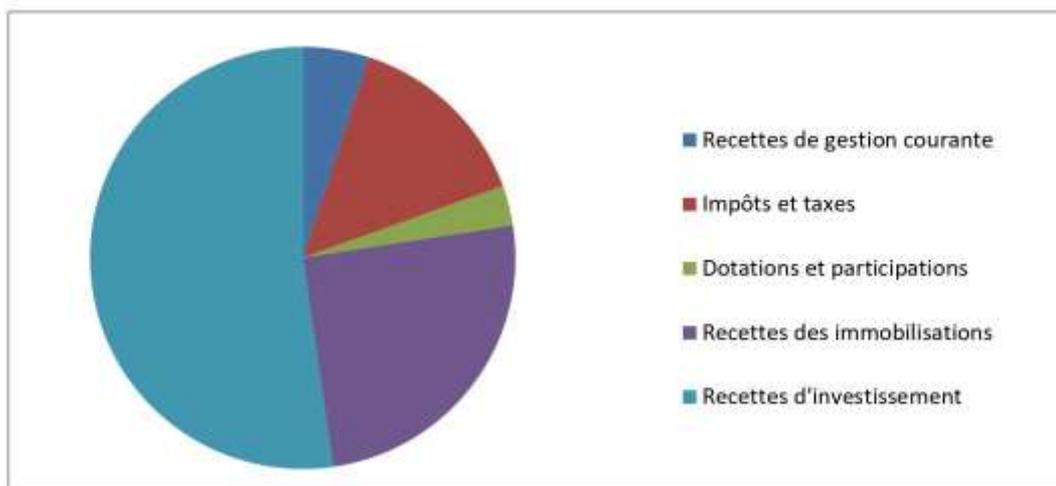


Réalisation de l'enrobé de la rue du Beau Soleil



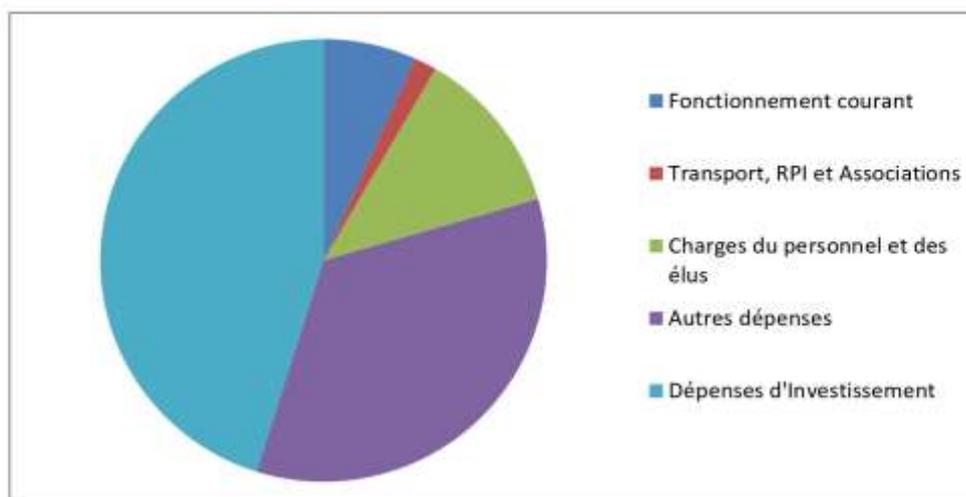
BUDGET 2022 PREVISIONS—REALISATIONS : RECETTES

	ARTICLE	PREVISION	REALISE
F o n c t i o n n e m e n t	Recettes de fonctionnement (total)	401 545,56	426 110,16
	Recettes de gestion courante	36 200,00	45 019,62
	Remboursements rémunérations personnel	6 800,00	9 959,04
	Redev. occupat ^e domaine public communal	400,00	419,47
	Locations de droits de chasse	1 400,00	1 414,68
	Refacturation aux communes du RPI - transport	3 500,00	7 658,83
	Revenus des immeubles et concessions cimetièrè	24 100,00	25 567,60
	Impôts et taxes	121 400,00	128 858,97
	Impôts directs locaux	52 200,00	54 966,00
	Attribution de compensation (ex - CVAE)	31 800,00	31 831,00
	FNGIR	25 000,00	27 505,00
	Taxes et autres impôts locaux	12 400,00	14 556,97
	Dotations et participations	27 600,00	27 311,38
	Dotation forfaitaire	11 000,00	10 625,00
	Autres dotations et participations	16 600,00	16 686,38
	Recettes des immobilisations	216 345,56	224 920,19
	Autres recettes (divers)	850,00	9 424,63
Résultat de fonctionnement reporté	215 495,56	215 495,56	
I n v e s t i s s e m e n t	Recettes d'investissement (total)	485 918,50	467 186,45
	Subventions Etat (sous-préfecture)	20 000,00	27 752,90
	Subventions Départements	19 000,00	19 851,07
	Subventions Région	5 000,00	10 992,00
	FCTVA (investissement)	17 796,30	17 791,11
	Taxe d'aménagement	2 000,00	15 517,09
	Amortissements des immobilisations	52 188,00	53 539,91
	Virement de la section de fonctionnement	161 577,56	161 577,56
	Excédents de fonctionnement capitalisés et d'exécution N-1	208 356,64	160 164,81
TOTAL GENERAL	887 464,06	893 296,61	



BUDGET 2022 PREVISIONS—REALISATIONS : DEPENSES

ARTICLE	PREVISION	REALISE
Dépenses de Fonctionnement (total)	401 545,56	377 590,04
Fonctionnement courant	58 980,00	46 433,56
Eau, électricité et carburants	17 500,00	11 054,70
Frais d'affranchissement, télécommunications et bancaires	2 000,00	2 200,72
Fournitures d'entretien, divers, petit équipement et voirie	4 000,00	2 540,83
Fournitures administratives et scolaires	1 800,00	1 068,27
Assurances, prestations de services et cotisations diverses	5 480,00	5 724,48
Locations mobilières	2 000,00	1 154,00
Entretien, réparations et maintenance terrains, voirie et bâtiments	12 500,00	6 786,49
Fêtes, cérémonies, réceptions, publications et logiciels	5 700,00	8 780,52
Autres frais divers et dépenses imprévues	5 000,00	3 584,15
Honoraires, études, frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 539,40
Transport, RPI et Associations	13 700,00	11 157,16
Transports collectifs	1 000,00	1 595,00
Participation frais RPI	5 000,00	1 862,16
Subventions Associations et RPI	7 700,00	7 700,00
Charges du personnel et des élus	91 300,00	83 761,41
Personnel, cotisations, déplacements et formations	67 300,00	59 958,57
Indemnités des élus, cotisations et formations	24 000,00	23 802,84
Autres dépenses	237 565,56	236 237,91
Service d'incendie	4 400,00	4 462,31
Taxes foncières et autres impôts indirects (TVA)	12 400,00	11 099,00
Intérêts emprunts	7 000,00	6 911,23
Amortissement	52 188,00	52 187,81
Virement à la section d'investissement	161 577,56	161 577,56
Dépenses d'Investissement (total)	485 918,50	310 861,30
Frais d'études et concessions	23 530,00	7 019,00
Amortissement subventions versées (presbytère)	850,00	842,41
Immobilisations : Terrains, bâtiments, voirie	26 764,80	20 274,70
Installation, matériel et outillage	3 000,00	2 862,11
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 500,00	2 667,99
Capital des emprunts et cautions	44 535,76	44 534,76
Travaux (aire de stationnement, abri, cimetière, aire de jeux...)	383 737,94	232 660,33
TOTAL GENERAL	887 464,06	688 451,34



IV) Renseignements utiles

Rappels pour « Bien vivre à Berling » :

Extrait de l'arrêté du Maire n°2022-10 du 12 mai 2022 Relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.2212-2, L.2215-1 et L.2214-3 ; le Code Pénal et, notamment, ses articles 131-13, R.610-1, R.610-5 et R.623-2 ; le Code de la Santé Publique et, notamment, ses articles L.1, L.2, L.48, L.49 et L.772 ; la Loi n 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit et, en particulier, ses articles 9, 10, 11, 21, 23 et 27 ; l'Ordonnance n 45-2339 du 13 octobre 1945 et, notamment, ses articles 1 et 13 ; le Décret n 95-408 du 18 avril 1995 pris pour l'application de l'article 1 du Code de la Santé Publique et relatif aux règles propres à préserver la santé de l'homme contre les bruits de voisinage ; le Décret n 95-409 du 18 avril 1995 relatif aux agents de l'Etat et des communes commissionnés et assermentés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit ; l'Arrêté Ministériel du 10 mai 1995 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux non professionnels, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
Tolérance possible, après entente avec le voisinage, pour urgence suite à des jours de forte chaleur ou intempéries : 7h00 à 12h00, 13h00 à 21h00
- les dimanches et jours fériés : interdit »

Déjections canines

Les amis des chiens sont invités à se munir d'un sacnet lors de leurs balades afin de ramasser les déjections laissées par leur compagnon et ainsi préserver la propreté de nos trottoirs et des habitations.

Merci de respecter tous les endroits publics et surtout privés .



Qu'est-ce qu'un déchet vert et comment le valoriser ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins.

Valorisez-les !



Compostage domestique

Déchets de jardin mais aussi restes de repas pour une valorisation sous forme de compost ou d'amendements.



Broyage et paillage

Constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.



Déchetteries

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

Pour plus d'information

www.moselle.gouv.fr

Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de **nuisances et dangers** : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Ce qui est permis :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- **les exploitants agricoles** (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- **les propriétaires forestiers** (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Allumer un feu à moins de 200 mètres des forêts est également interdit.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de **450 €** (article 131-13 du code pénal).




**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !**

Comment cette pratique peut-elle être toxique pour la santé et néfaste pour l'environnement ?



Le brûlage des végétaux à l'air libre est source d'émissions importantes de substances polluantes, de particules telles que les hydrocarbures aromatiques polycycliques et de gaz tel que le benzène.

La combustion de la biomasse peut représenter localement et, selon la saison, une source prépondérante de pollution. L'exposition chronique aux particules, même à des concentrations modérées, a un impact sanitaire y compris hors des épisodes de pollution.

Le brûlage des déchets verts émet quantité de résidus (imbrûlés) surtout si les végétaux sont humides. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée...), la dynamique thermique de l'air (l'air froid, plus dense reste près du sol) et la combinaison de différents combustibles sont des facteurs aggravants des nuisances de ces feux.

Zone montagneuse

Nous sommes voisins des zones montagneuses où les véhicules ont obligation de porter des équipements hivernaux: 4 pneus hiver ou chaînes métalliques ou textiles sur deux roues motrices. Cette réglementation prend effet officiellement à partir de 2023. Pour non respect une amande de 135€ peut nous être infligée.

Dans notre région pour ne pas provoquer de bouchons et surtout pour notre sécurité il est préférable de nous équiper de pneus neige ou quatre saisons à l'arrivée de l'hiver.



Lieu de rassemblement

Le Point de Rencontre Forestier permettant une liaison rapide avec les pompiers en cas d'accident dans la forêt voisine .

Le point de rassemblement des habitants pour se regrouper en cas d'incidents, de catastrophes naturelles ou autre en attendant les secours .

Ces deux points sont référencés et connus des services de secours.



Place de l'église

Décharge municipale

Notre décharge dans la Nachtweid est arrivée à saturation. Il n'y a plus de place pour de la terre ou des gravats. Nous ne pouvons plus qu'accepter les déchets verts, sans pierre et ferraille.



Une entreprise passera sans frais une fois par an pour les recycler.



Bois bourgeois aux ayants droits

Comme depuis de longues années, le lieu de stockage est très facile d'accès. L'année passée, vu que nous étions les premiers à distribuer les lots, nous avons demandé à les modifier en dernière minute afin de pouvoir le charger facilement. Nous avons sollicité les parties à l'avant de la réserve.





Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

Le recensement de la population a lieu à Berling du 19 janvier au 18 février 2023.

Mme Sandra MOTSCH, employée communale, nommée agent recenseur, passera vous déposer dans la boîte aux lettres les fiches explicatives avec vos codes d'accès qui vous permettront d'effectuer cette démarche civique obligatoire en ligne. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas de matériel informatique chez eux, nous mettons un ordinateur portable à disposition des habitants à la mairie. Afin que le recensement puisse se dérouler dans de bonnes conditions, nous vous invitons à y répondre sans tarder, dès le 19 janvier 2023.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Petit rappel pour nos jeunes →



JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Régions-Citoyenneté», cliquer sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» taper «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

Bac de tri

Les jours ou la veille des ramassages des bacs de tri emballages et papiers beaucoup de déchets volent dans les rues en cas de forts vents.

Pour éviter au maximum ces désagréments, vous pouvez demander au pôle déchets un bac jaune neuf même de très grande taille au 0800 807 018, en tapant le 5. La mise à disposition et la livraison sont gratuites.



Pour rappel, nous avons dans notre commune au croisement rue de Phalsbourg — rue de Vilsberg, un conteneur destiné aux papiers, journaux et prospectus.

Posture Vigipirate

Extrait de l'arrêté reçu de la Préfecture :

Posture Vigipirate hiver-printemps 2023 applicable à partir du 21 décembre 2022 jusqu'à nouvel ordre.

POSTURE VIGIPIRATE—SECURITE RENFORCEE—RISQUE ATENTAT

En application du plan VIGIPIRATE l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat ».

La nouvelle posture Vigipirate « hiver - printemps 2023 » est active et maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ».

Cette posture Vigipirate adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

- la sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes;
- la sécurité des espaces de commerce et des lieux de rassemblement, y compris les lieux de culte;
- la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités).

En outre, la période considérée pourrait être potentiellement marquée par des délestages électriques, limités dans le temps et dans l'espace, susceptibles de faciliter les intrusions malveillantes dans les bâtiments et d'entraîner des difficultés provisoires pour contacter les numéros d'urgence à partir des lignes mobiles et/ou fixe.



Autres informations :

Trésorerie de Phalsbourg

Arrêt des encaissements en numéraire à compter du 1er Avril 2022

Vous pourrez désormais payer les factures des collectivités locales en numéraire dans des bureaux de tabac qui sont habilités par la Direction Générale des Finances Publiques. Pour cela, il suffit de vous munir de vos factures avec les talons comportant un QR code. Les encaissements arriveront d'une façon automatisée à la Trésorerie deux à trois jours après les encaissements réalisés par les buralistes.

Sont habilités dans notre secteur :

==> Phalsbourg : 1) La Tabatière - 8, Place d'Armes ; 2) Tabac de la Liberté - 4, Rue de la Liberté.

==> Dabo : 1) Boulangerie Alimentation - 2, Rue Leclerc ; 2) Tabac Anstett - 19, Place de l'Eglise.

==> Sarrebourg : 1) Les Cordeliers - 21, Grand'Rue ; 2) Tabac Press Feuerstein - 26, Avenue de France.

==> Saverne : 1) Au Fer à Cheval - 7, Côte de Saverne ; 2) Tabac "La Régence" - 19, Grand'Rue ; 3) Tabac Press Monner - 110, Grand'Rue ; 4) Tabac Rolling - 70, Grand'Rue.

Urbanisme

Depuis le 17 février 2022, vos demandes de documents d'urbanisme telles que : les certificats d'urbanisme; les déclarations préalables, les permis de construire ou de démolir, etc... doivent être déposées de manière dématérialisée via le site de la communauté de communes de Phalsbourg : www.paysdephalsbourg.fr/urbanisme/.

Si vous rencontrez des problèmes pour le dépôt de vos dossiers ou que vous n'avez pas d'accès informatique, vous avez toujours la possibilité de les déposer au format « papier ». Les formulaires sont disponibles en ligne sur le site de la commune www.communedeberling.fr/urbanisme/ ou sur demande en mairie.

De nouvelles aides utiles à Sarrebourg

Point numérique

Un médiateur numérique anime le point numérique se situant à la sous-préfecture de Sarrebourg. Il accueille et accompagne tous les usagers souhaitant faire des démarches en ligne sur le site ANTS pour l'obtention d'un titre sécurisé : certificat d'immatriculation, permis de conduire, et pré-demande de passeport et de carte nationale d'identité.

Ce point numérique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30 sauf le mercredi après-midi

Vous pouvez contacter ce service par téléphone au 03.55.74.72.57 ou par mail à l'adresse suivante : sp-pn-sarrebourg@moselle.gouv.fr

Point justice

Des permanences « justice » offrant des conseils gratuits se tiennent au tribunal de proximité sis 52 avenue Clémenceau à Sarrebourg, uniquement sur rendez-vous :

- le premier mercredi du mois de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- le 3ème mercredi du mois de 13h00 à 16h00

Informations de la Communauté de Communes

Le réseau de lecture de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg à votre service !

Le réseau de lecture est ouvert tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. L'inscription est **gratuite** et permet de fréquenter tous les lieux de lecture du réseau, de participer aux actions culturelles (spectacles, contes, conférences, ateliers numériques, ...) et de profiter du portage de livres à domicile.

Service de portage de livres à domicile !

La Communauté de Communes a mis en place un service de portage de livres à domicile pour tous les habitants du territoire qui en font la demande.

La correspondante à Berling est Mme Martine GEORGES.

N'hésitez pas à contacter une bibliothèque du réseau pour plus de renseignements !

Depuis notre catalogue en ligne <https://mediatheques.paysphalsbourg.fr> vous pouvez réserver 24h/24h, 7 jours/7 tous les ouvrages de nos étagères !

Pour vous inscrire : rendez-vous dans l'une des bibliothèques du réseau, muni d'un justificatif de domicile (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte).

Horaires :

Médiathèque Intercommunale Michel Levy - Phalsbourg

1, rue du Collège

Tél : 03 87 24 63 69 - Email : mediatheque.phalsbourg@orange.fr

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h et 13h - 17h

Vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h

Samedi : 9h - 12h

Point Relais Lecture de Vesheim :

Espace Arcadie (en-dessous de la mairie)

Ré-ouverture courant 2022

Le réseau de lecture en ligne, 24h/24 – 7j/7 : <https://mediatheques.paysphalsbourg.fr>

Tous les renseignements du réseau de lecture, horaires, évènements culturels :

<https://mediatheques.paysdephalsbourg.fr/>



Le portage de repas

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a changé de fournisseur de repas au 1er septembre 2021. C'est la société API Restauration qui assure la préparation des plateaux.

Le service et la qualité se sont enrichis : les repas, riches, variés et complets, sont désormais disponibles midi et soir sept jours sur sept. Ils se composent d'une entrée, d'un plat, d'un laitage ou fromage et d'un dessert.

En plus des menus traditionnels, ils respectent les besoins des régimes alimentaires : pauvres en sel, pauvres en sucre, pauvres en sel et sucre.

Les produits sont de qualité et offrent les apports nutritionnels adaptés. Ils sont issus d'une économie responsable, durable et la plupart du temps d'une agriculture biologique dans la mesure du possible. Les circuits courts d'approvisionnement sont privilégiés à chaque fois qu'il est possible (c'est le cas pour la viande et les yaourts) et l'origine française assurée.

Pour son arrivée dans notre collectivité, la société API offre un set de table à chaque bénéficiaire.

Les modalités et les heures de livraison restent inchangées. Anastasia, en charge du portage de repas, prendra toujours le temps de préparer les commandes et les menus avec les bénéficiaires.

Le service est ouvert à toutes les personnes qui en font la demande sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.



Daisy Thomas livre les repas aux bénéficiaires toujours plus nombreux. N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes pour plus de renseignements.

Habitat

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg est compétente pour certaines actions en matière de logement et d'amélioration de l'habitat.

L'intercommunalité, soucieuse du respect de l'environnement et engagée pour l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, a récemment étoffé son programme de soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat.

Vous avez des projets ? Nous avons les outils pour vous accompagner...

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur et vous envisagez des travaux dans votre logement ?

L'Association CAMEL (voir page 61 du présent bulletin), mandatée par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg en tant qu'opérateur sur les communes du territoire, assure le suivi des demandes de subventions pour les travaux permettant de réduire les consommations énergétiques, ainsi que pour les travaux de maintien à domicile pour les personnes seniors ou en perte d'autonomie.

Tous les renseignements depuis la page Habiter mieux de notre site :

<https://www.paysdephalsbourg.fr/>

Banque de matériel

Que vous soyez une commune, une association ou un particulier, vous pouvez emprunter :

- 18 tentes de réception (5 x 12 m) sur remorque et lot d'éclairage
- 2 groupes électrogènes (5 Kva)
- 200 mètres linéaires de barrières de ville
- 2 générateurs de chaleur
- du matériel de sonorisation, des grilles d'exposition



Ludovic Chastel est en charge de la banque de matériel.

La demande de location se fait par écrit auprès de la Communauté de Communes : **contact@paysdephalsbourg.fr ou 03 87 24 40 40**

La Maison des Aidants 57
Collectif Handicap 57

LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCEMENT POUR LES AIDANTS

DES FORMATIONS
"Connaissances actualisées sur l'autisme", proposée par Envol Lorraine
Prochaines dates : 16/07 et 23/07 à Remilfing / 8/10 et 19/11/2022 à Saint-Avoit
INSCRIPTION OBLIGATOIRE (jusqu'à 30 personnes)
Autres thématiques et dates à venir

DES PERMANENCES
Accueil familles, personnes en situation de handicap et étudiants
Entretien possible avec un psychologue

DES ACTIVITÉS ET DES ATELIERS
Sophrologie, groupes de parole, aide au numérique, etc.

ASSOCIATIONS MEMBRES DU COLLECTIF HANDICAP 57

AFM-Téléthon || AFSA, Association Française du syndrome d'Angelman
AFSEP, Association Française des Scléroses En Plaques
AFTC Lorraine, Association des Familles de Traumatiques Crâniens et Cérébrolésés
AVC Lorraine || CMSEA, Comité Mosellan de Sauvagerie de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes || Envol Lorraine, autisme TSA || Pollo-France-Glip
LADAPT || Les PEP, Pupilles de l'Enseignement Public 57
Moulin-lès-Metz Handisport || SISU, Service d'Intégration Scolaire et Universitaire
UNAFAM, Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques || UDAPEIM Moselle : Vivre avec la douleur chronique
Vaincre la mucoviscidose || Pyramide Est / Cap Emploi

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
1bis rue Teilhard de Chardin
Zone des Deux Fontaines – METZ
maisondesaidantsch57@gmail.com

HORAIRE D'OUVERTURE EN PRÉSENTIEL
Lundi : 9h-12h et 13h-17h
Mardi : 9h-12h et 13h-17h
Mercredi : 9h-12h et 13h-17h
Jeudi : sur rendez-vous uniquement
Vendredi : 9h-12h et 13h-17h

Venir en voiture : parking visiteurs
Venir en transports en commun : Bus C 16, arrêt « De Chardin » / Bus P 111, arrêt « Deux Fontaines » – Mettis A, arrêt « Deux Fontaines »

RESTEZ INFORMÉS !
[f](https://www.facebook.com/maisondesaidants_ch57) Maison des Aidants - CH 57 [i](https://www.instagram.com/maisondesaidants_ch57) @maisondesaidants_ch57

NOS PARTENAIRES

ars Moselle metz Carsat Caisse d'Épargne Moselle CCA

MAISON DES SERVICES LOBAU

REZ DE CHAUSSEE

La RIBAMBELLE (Multi Accueil) >> 09 82 30 34 79	Du lundi au vendredi	07h30 - 18h30
---	----------------------	---------------

ETAGE 1

ABIPA >> 03 87 24 13 94		sur RDV	5
ANCIENS COMBATTANTS	1 ^{er} Vendredi du mois	10h-11h30	4
ASSAP (Secouristes)	1 ^{er} Vendredi du mois	20h-23h	3
CAMEL (Aide aménagement habitat)	Mercredi	08h30-12h 13h30-17h	7
CARSAT (Assurance Retraite) >> 03 87 95 81 53	2 ^{ème} Mardi + jeudi du mois	09h-11h30 sur RV	8
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Assistante sociale : 03 87 24 34 44	Mairie de Phalsbourg *		
CIDFF (Droit des femmes et familles)	2 ^{ème} Jeudi du mois	09h-13h	4
CMSEA (Sauvegarde Enfance + Adulte)	Mardi	15h-17h30	7
CONCILIATEUR DE JUSTICE >> 06 17 07 11 89	3 ^{ème} Jeudi du mois	10h-16h sur RDV	7
CONSULTATIONS AVOCATS	2 ^{ème} Lundi du mois	09h-12h sur RDV *	8
CONSULTATIONS NOTAIRES	3 ^{ème} Mardi du mois	09h-12h sur RDV *	8
CRESUS (Surendettement) + AIDEMA >> 03 87 24 94 11	du Lundi au Vendredi	14h-15h et sur RDV	9
MISSION LOCALE >> 03 87 24 29 81	Lundi Mardi (sem. paire) Mardi (sem. impaire) Jeudi	13h30-17h sur RDV 13h30-17h sur RDV 08h30-12h 08h30-12h sur RDV	2
PSYCHOLOGUE (Isabelle Vaultot) >> 06 21 79 43 93	Mercredi Jeudi	13h-20h A partir de 16h sur RDV	8
SCI Cor de Chasse	Mardi	16h-17h	6
SECOURS CATHOLIQUE	Jeudi	10h – 11h	4
TREMPLIN BLEU >> 03 87 24 47 80	du Mardi au vendredi	08h30-12h + 13h45-17h	1
UDAF (Services aux familles)	Lundi	08h30-12h	4
UNPI (Propriétaires immobiliers)	3 ^{ème} Mercredi du mois	A partir de 16h	4
WIMOVO (Solutions de mobilité)	1 ^{er} Mardi du mois	8h30-12h + 13h30-17h	7

* Mairie de Phalsbourg : 03 87 24 40 00 + choix n°7

ETAGE 2

CENTRE MOSELLE SOLIDARITES

Service Social, Service de Protection Maternelle et Infantile,
Pôle Autonomie

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
03 87 24 34 44

JE DÉPOSE

MES TEXTILES ET TISSUS

Propres, en bon état ou abimés

MES CHAUSSURES

Propres, réparables, lassées par 2

ET LA MAROQUINERIE

Propre, réparable

DANS LES BORNES

pour leur offrir une Seconde Vie

Pôle Déchets



Vêtements
Chaussures
Linge

Score 2022 :

51% triés et réutilisés

49% mis à la poubelle



Borne
Textiles



DÉPOSER NOS TEXTILES ET CHAUSSURES DANS CES BORNES

PERMET LEUR RÉUTILISATION OU LEUR RECYCLAGE
TOUT EN CRÉANT DE L'EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

21 salariés en Moselle
dont 17 en insertion professionnelle



61% en 2^e vie
TEXTILES
CHAUSSURES
ET MAROQUINERIE
EN BON ÉTAT

36% recyclés
TEXTILES ABÎMÉS
CHUTES DE TISSUS

À DÉPOSER PROPRE DANS UN SAC

61% FRIPERIES SOLIDAIRES

6% en friperies françaises
55% en Emmaüs du tiers-monde



26 % ISOLANTS « Métissé »
POUR LES MAISONS

10% CHIFFONS INDUSTRIELS



PETR DU PAYS DE SARREBOURG
Service Pôle Déchets

Renseignement au : 0800 807 018
www.pays-sarrebourg.fr

Demande de carte d'identité ou passeport

Pour rappel, les cartes délivrées avant 2014, restes aussi valables 15 ans au lieu de 10.

FAIRE UNE PRE-DEMANDE EN LIGNE VIA L'ORDINATEUR, LA TABLETTE OU LE SMART-PHONE

Sur le site internet de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Ou à défaut remplir un formulaire cartonné CERFA (tendant à disparaître) avec les dates et lieux de naissance des deux parents de la personne demandante :

Les pièces justificatives :

2 photos d'identité récentes et conformes aux normes (sans lunettes, avec col dégagé et sans sourire) ;

1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (par exemple : l'avis d'impôt récent, une facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, d'internet, d'enlèvement d'ordures ménagères, l'attestation d'assurance d'habitation) ;

L'ancienne carte d'identité et ancien passeport demandante ;

Si l'ancienne carte d'identité à plus de 15 ans, il faudra également fournir un extrait d'acte de naissance.

Pour les passeports, un timbre fiscal de 17 € (pour les enfants jusqu'à 13 ans), ou de 42 € (de 14 à 17 ans) ou de 86 € (adultes).

Les timbres fiscaux peuvent être achetés vi le site de l'ANTS ou dans un bureau de tabac.

En cas de carte d'identité perdue, un timbre fiscal d'un montant de 25 € sera demandé quel que soit l'âge.

Pour les enfants mineurs : photocopie + original de la Carte d'identité du parent qui dépose la demande ainsi que la copie du jugement pour la garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce.

Pour les mariés : copie intégrale de l'acte de mariage (en cas de 1^{ère} demande).

Pour les personnes divorcées : jugement de divorce (en cas de 1^{ère} demande).

La présence de l'enfant est obligatoire au moment du dépôt du dossier en mairie quel que soit son âge. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (idem pour le retrait de la carte d'identité).

Les enfants majeurs vivant chez leurs parents doivent venir en mairie et présenter la carte d'identité originale du père ou de la mère, un des justificatifs de domicile ainsi qu'une lettre signée de la personne hébergeante indiquant que l'enfant est hébergé à l'adresse indiquée depuis plus de 3 mois.

POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'UN ORDINATEUR, D'UNE TABLETTE OU D'UN SMARTPHONE, il est toujours possible de déposer une demande via un formulaire.

Retirer le formulaire à la mairie, prendre RDV dans l'une des mairies ci-dessous pour la remise du dossier avec l'ensemble des pièces justificatives et pour la prise d'empreintes.

Liste des mairies disposant d'une borne biométrique ou permettant le dépôt d'un dossier « papier » :

Mairie de Phalsbourg – place des Armes – téléphone : 03.87.24.41.21

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Hôtel de ville de Sarrebourg : 11 place Wilson téléphone : 03.87.03.05.06

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 heures

Mairie du Drulingen : 23 rue du Général Leclerc téléphone : 03.88.00.60.03

Lundi, mercredi, vendredi de 10 à 12h et de 14 à 16 heures

Mardi et jeudi de 14 h à 17h30

Mairie de Saverne : 78 Grand'rue téléphone : 03.88.71.52.71

Lundi au mercredi 8h30 à 12 h et 14h à 17h30

Jeudi 8h30 à 12 h

Vendredi de 8h30 à 12 h et 14h à 17 h

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RENOVATION ENERGETIQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG

Vous envisagez des **travaux** de rénovation énergétique dans votre logement ?

Vous souhaitez bénéficier de **conseils neutres et adaptés** ?

Vous désirez connaître les **financements** possibles ?

Contactez l'association **CAMEL** et son équipe de **spécialistes de l'habitat**, votre **tiers de confiance** qui a été chargé d'animer l'opération par la Communauté de Communes

Camel
Initiateur pour l'habitat
09.66.91.41.06
contact57@association-camel.fr
1 rue du Coëtlosquet 57000 METZ



AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

Amélioration du confort et réduction des dépenses

Propriétaire occupant
Propriétaire bailleur
Petit tertiaire privé

Maison individuelle
Appartement
Copropriété

Permanence tous les mercredi :

Maison des services 17 rue du commandant Taillant PHALSBURG

RDV au 09 66 91 41 06 ou 06 31 59 07 58



UNE OPÉRATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes du pays de PHALSBURG
18 rue de Sarrebourg
57370 MITTELBRONN 03.87.24.40.40
communication@paysdephalsbourg.fr



LES PARTENAIRES FINANCIERS DE L'OPÉRATION



Les services de la Maison de l'emploi

À la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

18, rue de Sarrebourg 57370 MITTELBRONN

POINT EMPLOI : informations et conseils à l'emploi (aide à la rédaction de CV/lettres de motivation, simulation d'entretien, consultation d'offres d'emploi et de formation, mise en relation employeur...)

Jean DA SILVA, chargé de mission Développement Emploi, vous reçoit **sur rendez-vous**

Le mercredi entre 14h00 et 17h00

Ligne directe : 06.40.32.78.73

Maison de l'emploi, standard : 03.87.07.05.20



Liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 janvier 2022	
NUMERO	OBJET
2022_01_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_01_02	Modification de la délibération n°2021-12-12 du 9/12/2021 : vente de la parcelle section 03 n°167/80
2022_01_03	Paiement d'heures complémentaires à un agent communal
2022_01_04	Modification du temps de travail du poste de secrétaire de mairie
2022_01_05	Vieux Chemin : convention constitutive d'un groupement de commande avec la communauté de communes
2022_01_06	Demande de subvention "Ambition Moselle" pour le projet de réfection de la rue "Vieux Chemin"
2022_01_07	Demande de subvention à l'ADEME - Région Grand Est pour la pose d'une borne électrique à l'aire de stationnement
2022_01_08	Demande de subvention Advenir pour la pose d'une borne électrique à l'aire de stationnement
2022_01_09	Mise en conformité - révision de la carte communale (annexe jointe)
Séance du 04 mars 2022	
2022_03_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_03_02	Droit de préemption zone Kruttstick - REJETÉ
2022_03_03	Désignation d'un référent communal RGPD
2022_03_04	Désignation du représentant de la commune pour siéger au sein de l'AFUA Hundert
2022_03_05	Désignation du correspondant CCSR (Sécurité routière) et Incendie et secours
2022_03_06	Convention générale d'utilisation de la plateforme de dépôt des demandes d'urbanisme
2022_03_07	Adhésions de la Commune pour l'année 2022
2022_03_08	Subventions communales
2022_03_09	Subvention à l'association AMICA Périscolaire
2022_03_10	Vote des taux des taxes directes locales
2022_03_11	Fermage : rupture d'un bail
2022_03_12	Paiement d'heures complémentaires à un agent communal
2022_03_13	Révision annuelle du règlement de location de la salle d'activités
Séance du 01 avril 2022	
2022_04_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_04_02	Budget Principal : approbation compte de gestion 2021
2022_04_03	Budget Principal : approbation du compte administratif 2021
2022_04_04	Budget Principal : vote du budget primitif 2022

Séance du 13 mai 2022	
2022_05_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_05_02	Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier : élection des représentants des propriétaires
2022_05_03	Création d'une commission communale de révision de la carte communale
2022_05_04	Revalorisation de la rémunération du poste de secrétaire de mairie
Séance du 30 juin 2022	
2022_06_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_06_02	Demande de subvention FEADER : modification de la délibération n°2021-10-08
2022_06_03	Subvention communale pour une nouvelle association
2022_06_04	Budget 2022 : Décision modificative
Séance du 09 septembre 2022	
2022_09_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_09_02	Relais des Assistantes Maternelles à Phalsbourg : Avis du Conseil Municipal - REJETÉ
2022_09_03	Taxe d'aménagement 2023
2022_09_04	Demande de subvention FEADER : modification de la DCM n°2022-06-02
2022_09_05	Institution d'un Conseil Municipal des Jeunes
Séance du 28 octobre 2022	
2022_10_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_10_02	Budget 2022 : Rééquilibrage de la section de fonctionnement et annulation de la décision modificative n°2022-06-04 du 30 juin 2022
2022_10_03	Recensement de la population 2023 : agent recenseur et coordinateur
2022_10_04	Désignation d'un référent laïcité
2022_10_05	Instauration du "forfait télétravail"
2022_10_06	Revalorisation des loyers
2022_10_07	Projet de création d'une plate-forme d'accueil, de tri, de transit, de regroupement et de stockage temporaire de déchets dangereux et non dangereux sur le territoire de la commune de Phalsbourg : avis du Conseil Municipal
Séance du 25 novembre 2022	
2022_12_01	Désignation du secrétaire de séance
2022_12_02	Demandes de subvention DETR pour les projets de voirie et de sécurisation du village
2022_12_03	Vote des taux des taxes directes locales 2023
2022_12_04	Fermages 2022 : loyers des baux ruraux

Les délibérations ne figurent pas dans ce bulletin, elles sont disponibles sur notre site internet ou sur demande en mairie

Les entrepreneurs de Berling



AMBULANCES TAXI - VSL
ANDRES
03 87 24 10 07
1 route de Sarrebourg - 57370 PHALSBURG

Autos Ludo
0681022205
Schneider Ludovic
Entretien et réparations de véhicules toutes marques et engins t.p.
autosludo@yahoo.com
9 rue burgass | 57370 Berling
devis et réparations sur rendez-vous
www.194.258.209.003E

Patrick BURKHALTER
Courtier en Assurances et en :
Prêts Immobiliers + Rachat de Prêts
Immobiliers (IOBSP) et en :
Regroupement de Prêts (MIOBSP) et
Épargne, Placements
1, Imp. Albert Will 57370 BERLING
03.87.08.01.45 patrick.burkhalter@orange.fr
06.73.39.03.02 Orias 07022483

Cédric LENTZ
☎ 07.65.29.09.18
✉ cedric.lentz@cle-informatique.com
CLE INFORMATIQUE
La technologie à votre service

L'Espace Bien Etre
Médium Canal *Chez Nina*
7, rue de la Gare
57370 PHALSBURG
Tél. 03 87 07 65 41
lespacebienetre.cheznina@gmail.com

- GUIDANCE SPIRITUELLE •
- SOINS ÉNERGÉTIQUES •
- SOLARIUM • ONGLERIE •
- MASSAGES CORPORELS •
- RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE •
- COACHING POWER PLATE •
- LUMINOTHÉRAPIE •

10% de réduction pour les habitants sur l'ensemble des prestations



Service local : La Poste

**Agence postale communale
de Metting**
Bâtiment de la Mairie
57 rue BOESCH
03.87.07.67.98

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 17h à 19 h
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h



Tarifs de location de la salle d'activités

LOCATION/TARIFS	EXTERIEURS	HABITANTS de Berling	ASSOCIATIONS DU VILLAGE	PRESBYTERE
SALLE + cuisine + vaisselle	180 €	150 €	(Gratuit pour 2 manifestations par an) Au delà : 150 €	(Gratuit pour la fête paroissiale) Au delà : 150 €
SALLE sans électroménagers, sans vaisselle	100 €	75 €	<i>J.</i>	<i>J.</i>
SALLE en demi-journée (enterrement, apéritif, goûter... sans repas) sans électroménager, sans vaisselle	50 €	40 €	<i>J.</i>	<i>J.</i>
VAISSELLE	20 €	20 €	<i>J.</i>	<i>J.</i>
VAISSELLE (location à emporter maximum 50 couverts)	<i>J.</i>	20 €	<i>J.</i>	<i>J.</i>
Sonorisation	20 €	20 €	gratuit	gratuit
Vidéo projecteur	20 €	20 €	gratuit	gratuit
Nettoyage (salle, cuisine et WC) Sur demande, facturé à l'heure	25 € l'h.	25 € l'h.	<i>J.</i>	<i>J.</i>
Electricité (forfait : hiver : 30€ été : 15€ Divisé par 2 si location en demi- journée)			gratuit	gratuit
ORDURES MENAGERES (sauf évacuation par le loueur)	20 €	gratuit	gratuit	gratuit



Numéros utiles

Numéros d'urgences :

Pompiers	18
- UO de Phalsbourg Capitaine Stéphane SCHEFFLER.....	03 87 24 14 90
Gendarmerie	17
- COB de Phalsbourg	03 87 24 10 08
SAMU	15
CMS de Sarrebourg (maltraitance)	03 87 03 09 11

Hôpitaux :

Saint-Nicolas Sarrebourg	03 87 23 24 25
Sainte-Catherine Saverne	03 88 71 67 67

Ecoles (Directrices) :

BERLING : Wiham CHALAL.....	03 87 08 05 07
METTING : Frédérique WEBER.....	03 87 08 00 18
HANGVILLER : Blandine THIERY	03 87 08 00 86
VESCHEIM : Laëtitia KRINER-GONZALES.....	03 87 08 00 53

Presbytères :

Protestant Hangviller Pasteure Lauriane KUHM.....	03 87 08 01 16
Catholique Phalsbourg Abbé Pierre LUONG.....	03 87 24 11 09

Correspondant Presse locale RL/DNA :

Dany HAMM	06 32 28 79 28
-----------------	----------------





Points de rencontre

